DEPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME

VILLE DE ROYAN

OBJET:

Création de 4 Postes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSETL MUNICIPAL

Séance du 1 Décembre 1965



Le premier décembre mil neuf cent soixante cinq, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de ROYAN, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Député-Maire, d'après de pompiers professionnels convocations faites le 26 Novembre 1965 .

> Etaient présents:MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. LANUSSE, BUJARD, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, BOUDEY, GACHET, BROTREAU, Mme BIDEAU, MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, PECHEVIS, NARTEAU. Dr DOMECQ

Représenté . M. NAULIN par M. de LIPKOWSKI

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil .

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées .

Lors de la réunion de la Commission d'hygiène et de sécurité du 11 Octobre dernier, Monsieur MOUCHOT, Vice-Président, a fait ressortir que le Centre de Secours Principal de ROYAN ne disposait que 6 Pompiers permanents, employ municipaux, mais non professionnels et de 18 volontaires.

Il a souligné que le Lieutenant Chef de Centre n'avait pas d'Adjoint pour le remplacer éventuellement.

Il a rappollé également que le Lt Chef du Centre dans son rapport du 22 Septembre avait estimé qu'un effectif de 8 pompiers professionnels serait nécessaire pour renforcer l'équipe actuelle.

La Commission avait alors jugé indispensable le recrutement immédiat de 4 Pompiers professionnels.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport de Monsieur le Chef de Centre du 22 Septembre 1965

Vu l'avis le la Commission d'hygiène et de Sécurité du 11 Octobre 1965

TEATER SET SETTING UN TEATHER DI COMBETT, KUNTATION DE A. 35 CHARRIOTE- MARCOTTER The state of the s La création de 4 postes de sapeurs-pompiers professionnels dont un poste de Sous-Officier (Adjudant) de Millall, Freez reout to season are an area of the contract of the c que la durée de carrière de ces agenta sera la même que celle qui avait été adoptée provisoirement par le conseil municipal pour le Dt GUYOMARCH Lors de la réunion du ler octobre dernier. ME. LEWISSE, BUILDE, COLLET, HOSCHICK, POUCHET, HETTQUEY HORSEY, A SE LINOTUDE Come la dépense résultant de ces nominations sera inscrite au budget BEHLERD, TETARD, STREEL, CARCLONG, PARELIA, MARTEAU, L. CL. Town Will be Miget Frait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits ont signé au registre MM. les memb shockub's eletration transmission présents Municipal process goals tement & this won d'um Sebrataire pris and I normality dec suffrages a fit of Pour le Député-Maire l'Adjoint délégué o straight in their a Christial neares and commission and produce A constant of constant of the Vu et approuvé LA ROCHELLE, 1e 18 DEC. 1985 Le Préfet, Pour le Préfet et par délégation Le Sous-Préfet Chef de Cobinet :